# AQDR-Nationale-01.jpg

# [Logo de votre section]

# [Titre du mémoire]

Mémoire présenté en audition devant la Commission [nom de la Commission], le [date], à [heure], à la salle [nom de la salle] dans le cadre de la consultation [nom de la consultation].

Mémoire rédigé et présenté par [nom du rédacteur], [titre] en collaboration avec [collaborateur 1], [titre du collaborateur 1] et [collaborateur 2], [titre du collaborateur 2].

# Table des matières

[Présentation de l’AQDR 2](#_Toc474151701)

 [*Notre mission* 2](#_Toc474151702)

 [*Notre vision* 2](#_Toc474151703)

[Mise en contexte 4](#_Toc474151704)

[Introduction 5](#_Toc474151705)

[[Titre 1] 6](#_Toc474151706)

 [*[Sous-titre]* 6](#_Toc474151707)

 [*[Sous-titre]* 6](#_Toc474151708)

[Conclusion 7](#_Toc474151709)

[ANNEXE 1 ‒ Liste des recommandations 8](#_Toc474151710)

[ANNEXE 2 ‒ Titre 9](#_Toc474151711)

 *[Sous-titre]* [9](#_Toc474151712)

# Présentation de l’AQDR

L’Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)[[1]](#footnote-1) est un organisme sans but lucratif, qui, depuis plus de 35 ans, se consacre à la défense collective des droits des aînés. Forte de ses 25 000 membres, l’Association se distingue par son implication partout au Québec grâce à ses 42 sections dynamiques et dévouées. L’AQDR canalise l’ensemble des revendications des personnes aînées d’ici et les soumet, en leur nom, aux instances appropriées. C’est un organisme par et pour les aînés.

[Paragraphe sur votre section]

## Notre mission

L’AQDR est le seul organisme québécois dont la mission exclusive est la défense collective des droits économiques, politiques, sociaux et culturels des personnes à la retraite ou à la préretraite. Elle porte leur voix sur la place publique, représente leurs droits et agit comme moteur de changement pour l’amélioration de leur qualité de vie. L’AQDR assume un leadership fort et incontournable dans la défense des droits des aînés, notamment les plus vulnérables. Les activités à portée sociale et politique constituent les démarches fondamentales de l’Association.

## Notre vision

L’AQDR est d’avis que le vieillissement est une étape de changements et de défis au cours de laquelle les personnes aînées doivent redéfinir le rôle et la place qu’elles occupent dans la communauté. Il s’agit d’une vision positive du vieillissement qui vise à maintenir ou développer le pouvoir d’agir des aînés.

En considération de sa vision du vieillissement, les prises de position de l’AQDR s’inscrivent dans toutes les problématiques qui concernent les personnes de 50 ans et plus : régimes de retraite, revenu, logement, sécurité, violence, âgisme, exclusion sociale, santé, soins à domicile, médication, transport, vie quotidienne, vie sociale, etc. Ainsi, l’AQDR se soucie de l’ensemble des facteurs qui peuvent influencer la qualité de vie des personnes aînées, particulièrement en ce qui concerne les aînés les plus vulnérables.

# Mise en contexte

## [Sous-titre]

[Texte]

# Introduction

## [Sous-titre]

[Texte]

# [Titre 1]

## [Sous-titre]

[Texte]

Recommandation 1

Texte

## [Sous-titre]

[Texte]

Recommandation 2

Texte

Recommandation 3

Texte

# Conclusion

## [Sous-titre]

[Texte]

# ANNEXE 1 ‒ Liste des recommandations

Recommandation 1

Texte

Recommandation 2

Texte

Recommandation 3

Texte

# ANNEXE 2 ‒ [Titre]

## [Sous-titre]

[Texte]

1. Pour plus d'information sur l'AQDR, veuillez consulter notre site Internet au : <www.aqdr.org>. [↑](#footnote-ref-1)